

RE P U B L I Q U E D U C A M E R O U N

PAIX - TRAVAIL - PATRIE



**PROJET DE LOI DE FINANCES
POUR L'EXERCICE 2014**

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

CHAPITRE 16

MINISTERE DES SPORTS ET DE
L'EDUCATION PHYSIQUE

VERSION FRANCAISE

page intercalaire

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	5
PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE	7
1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES	9
2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE	11
3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES	12
3.1. BILAN TECHNIQUE	12
3.2. BILAN FINANCIER	14
3.3. PERSPECTIVES	16
4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE	17
5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES	17
DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES	23
6. PROGRAMME 211: ENCADREMENT DU MOUVEMENT SPORTIF	27
6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	29
6.2. STRATÉGIE PROGRAMME	29
6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	31
6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	33
7. PROGRAMME 212: DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES	35
7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	37
7.2. STRATÉGIE PROGRAMME	37
7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	38
7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	40
8. PROGRAMME 213: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR SPORTS ET EDUCATION PHYSIQUE	41
8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	43
8.2. STRATÉGIE PROGRAMME	43
8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	44
8.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	46

ANNEXE

TABLEAU DE BUDGETISATION

Note explicative

La Loi N°2007 du 26 Décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat a mis en place un nouveau cadre de gestion budgétaire, comptable et financier dans les Administrations publiques. Ce nouveau cadre est une véritable constitution financière qui vient remplacer l'Ordonnance de 1962 qui, même si elle a permis d'obtenir au cours des cinquante dernières années, des résultats non négligeables, était devenue inadaptée au regard des défis auxquels notre pays fait face.

Le nouveau texte est une volonté politique affichée du Chef de l'Etat qui, lors de sa communication spéciale au cours du Conseil des Ministres du 12 Septembre 2007, disait : « le Gouvernement doit s'attendre à être jugé sur des critères de performance ». C'est une traduction dans les faits de la gestion axée sur les résultats.

Après l'adoption et la promulgation de la Loi N°2012/014 du 21 Décembre 2012, première loi élaborée en mode programme, un saut qualitatif a été opéré dans la présentation du budget à travers le document intitulé « Projet de Performance des Administrations (PPA) Ministérielles ». La demande budgétaire y est exprimée et motivée par des objectifs centrés sur la recherche de la performance, une performance justifiée par l'atteinte des résultats visés par les politiques publiques en cours d'implémentation.

Un nouveau système d'information appelé PROBMIS (Programme Budget Management Information System) a donc été mis en place pour accompagner la mise en œuvre de cette réforme.

Comme pour tout nouvel outil, on a observé au cours de la période de démarrage de l'exercice, des petites difficultés qui ont été très vite surmontées, permettant une accélération du processus de mise en œuvre des activités planifiées en 2013.

Tirant des leçons de l'expérience de l'exercice en cours, la préparation des Projets de Performance des Administrations (PPA) de l'exercice 2014 a mis un accent particulier à améliorer les éléments, aussi bien de forme que de fond, ambitionnant de donner aux Administrations un référentiel pratique, cohérent et pertinent, garantissant de meilleures possibilités de lecture de la performance.

C'est donc en toute logique qu'il présente les objectifs de performance pour les trois prochaines années et décline pour chaque programme, les objectifs, les indicateurs, les cibles, les stratégies-programme, les actions et le cadre organisationnel de mise en œuvre ainsi que les moyens qui accompagnent sa réalisation.

Bien entendu, toute cette planification se doit d'être cohérente avec le Document de Stratégie de Croissance et de l'Emplois (DSCE).

Dans sa structuration, il comporte trois parties imbriquées :

- La synthèse stratégique qui montre que le Projet de Performance des Administrations (PPA) est en cohésion avec les politiques publiques en cours ;
- Le contenu des programmes ;
- Les annexes.

Les Ministères des Finances et de l'Economie de la Planification et de l'Aménagement du Territoire vous souhaitent un agréable voyage à travers ce nouvel outil.

page intercalaire

PREMIERE PARTIE
SYNTHESE DE LA STRATEGIE

page intercalaire

1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

Depuis plus d'une décennie d'importants dysfonctionnements structurels et infrastructurels plombent la bonne marche du mouvement sportif national, en témoignent la récurrence des crises au sein des structures en charge de l'administration du sport, le déficit en infrastructures sportives et la dégradation significative de celles qui existent, l'absence d'une véritable politique de développement du sport... Tout cela a entraîné un recul des performances des sélections nationales sur l'échiquier international.

Du côté de l'enseignement et de la pratique de l'éducation physique, si l'on peut louer l'immense travail effectué par l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS) et les Centres Nationaux de Jeunesse et des Sports (CENAJES) initialement appelés Centres Régionaux d'Education Physique et Sportives (CREPS) depuis près de cinquante ans et qui ont fourni au pays des hauts cadres, il y a lieu de noter que le domaine autrefois véritable bassin ou terreau de recrutement des sportifs, de socialisation et de brassage de la jeunesse camerounaise, de formation à l'éthique, au charisme et aux valeurs républicaines bat de l'aile ; absence ou insuffisance des enseignants dans les écoles, les lycées, collèges et universités ; prestation des personnels de l'éducation physique ; insuffisance des plateaux d'enseignement de l'éducation Physique ; obsolescence des programmes et capacité d'accueil des écoles de formation réduite.

Aussi, dans le cadre de sa contribution à l'émergence, le Ministère des Sports et de l'Education Physique a développé et entamé la mise en oeuvre d'une politique nationale du sport et de l'éducation physique tournée vers la relance du mouvement sportif national et la revitalisation de l'éducation physique.

Cette politique de refondation des Activités Physiques et Sportives (APS) s'appuie sur les travaux des Etats Généraux du Sport et de l'Education Physique tenus en novembre 2010, et s'articule sur les trois axes assignés au MINSEP par le DSCE, à savoir :

- le renforcement de la gouvernance sportive. Celui-ci passera par l'assainissement du milieu sportif, l'introduction des règles de bonne gestion, la mise en place d'une véritable politique de maintenance des infrastructures existantes et de construction, ainsi que par la mise en oeuvre de diverses incitations permettant au secteur privé d'investir durablement et de manière multiforme dans le sport ;
- l'encadrement du mouvement sportif. Cet axe concerne, entre autres la formation en quantité et en qualité des encadreurs (éducateurs et entraîneurs), la recherche en sciences du sport, la promotion des centres d'excellence sportives, la professionnalisation de l'organisation des compétitions sportives, la protection sociale des sportifs et professionnels du sport, la normalisation des fédérations, etc...
- le développement des infrastructures sportives pour le sport d'élite et celui de masse. En ce qui concerne le sport d'élite, des stades omnisports de qualité seront judicieusement construits et répartis sur le territoire national, permettant de faire face le cas échéant à l'organisation de compétitions internationales. Dans le cadre du sport scolaire et de la promotion de la pratique du sport par le plus grand nombre, le Gouvernement, avec la collaboration des CTD, va encourager, dans le cadre de la loi n°2011/018 du 15 juillet 2011 relative à la l'organisation et la promotion des Activités Physiques et Sportives ainsi que le décret n°2012/0881/PM du 27 mars 2012 fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'Etat aux communes en matière de Sport et de l'Education Physique, la création d'enceintes sportives pour le sport de masse.

- Il n'est pas superflu de rappeler que les axes sus évoqués, qui constituent les éléments déterminants de la politique nationale du sport et de l'éducation physique, tirent également leur source des très hautes déclarations et directives du Chef de l'Etat concernant notamment l'égalité importance de toutes les disciplines sportives et la place de l'éducation physique dans le système éducatif.

- C'est ainsi que concernant le sport, le Premier Sportif Camerounais déclarait en 1982, célébrant la bonne tenue des Lions Indomptables à la Coupe du Monde d'Espagne « au Cameroun, il n'y a pas de sports majeurs, de sports mineurs, ni de sports réservés ».

De plus, conscient de son rôle d'ambassadeur de marque du Cameroun à travers le monde, d'adjuvant au développement et de ferment de l'unité nationale, le Chef de l'Etat déclarait opportunément après la victoire des Lions Indomptables à la CAN 2002: « votre victoire c'est celle d'un Cameroun qui gagne, celle d'un Cameroun qui se bat pour avancer sur la voie du progrès, celle d'un Cameroun uni et solidaire. C'est aussi celle qui fait notre notoriété à travers le monde ».

Par ailleurs, la réalisation d'une étude sur la création d'une Ecole Supérieure de Football suite à une adresse du Chef de l'Etat à la Jeunesse le 10 février 2010 et la présentation à venir de la candidature du Cameroun à l'organisation de la CAN 2019, conformément à une très haute directive récente du Chef de l'Etat signent la détermination des pouvoirs publics à voir émerger le Cameroun à travers le sport.

L'éducation physique quant à elle, représente le second pilier d'importance sur lequel repose les prérogatives du MINSEP. Sa place de choix comme matière d'enseignement à part entière et viatique pour le développement du capital humain nécessaire à la croissance économique envisagée est depuis belle lurette rappelée. Ainsi en 1982, le Chef de l'Etat déclarait : « il ne doit y avoir des disciplines mineures dans notre système éducatif. Toutes doivent avoir droit de cité, notamment celle de l'Education Physique et Sportive qui, à l'école et à l'université doit être considérée comme discipline à part entière. ».

Au regard du cadre stratégique susvisé et des très hautes directives du Chef de l'Etat relatives aux APS, il se dégage de la politique nationale du Sport et de l'Education Physique, des options majeures à mettre en oeuvre, lesquelles sont consignées dans le Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) 2014-2016. Il s'agit de :

- la priorité au développement du sport au plan national ;
- la mise en place d'un programme pilote de détection et de formation des talents sportifs ;
- la poursuite de la prise en charge des sélections fanions aux compétitions internationales conditionnée par les résultats sportifs au plan national ;
- la normalisation et la régulation du mouvement associatif ;
- l'accélération de la création des infrastructures sportives ;
- la mise sur pied d'un organe de gestion des infrastructures sportives ;
- la constitution d'une banque de projets matures dans le domaine des APS ;

- la systématisation des procédures de maturation des projets ;
- la création des nouvelles écoles de formation des cadres d'une part, la réhabilitation et l'augmentation de la capacité d'accueil des écoles existantes d'autre part ;
- l'élaboration d'un cadre juridique permettant l'autorisation d'ouverture des institutions privées de formation des cadres d'EPS ;
- la délocalisation de l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS) sur le site d'Olembe ;
- la production et la diffusion des nouveaux programmes d'EPS ;
- la promotion de la pratique des APS pour les populations spéciales.

2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

Le MINSEP est créé et réorganisé respectivement par les décrets n°2005/098 du 06 avril 2005 et n°2011/408 du 09 décembre 2011. De nouvelles missions cadrant avec la mise en oeuvre du DSCE lui ont été assignées par le décret n°2012/436 du 01 octobre 2012 portant organisation du Ministère des Sports et de l'Education Physique. Il est désormais chargé entre autres :

- d'élaborer les stratégies et les plans de développement relatifs au sport et aux activités physiques ;
- d'élaborer les programmes de promotion du sport d'élite et d'élever le niveau technique et tactique des sports ;
- de développer et promouvoir l'esprit et la culture olympiques au sein de la société ;
- d'assurer le suivi de la réalisation des programmes de préparation des sportifs d'élite, en liaison avec les fédérations sportives ;
- d'encadrer les sportifs participants aux compétitions internationales ;
- d'assurer le suivi de l'encadrement des sportifs de haut niveau ;
- d'assurer la promotion et la supervision des grandes compétitions internationales, en liaison avec les organismes concernés ;
- d'élaborer les projets de textes relatifs au secteur du sport et de l'éducation physique ;
- d'arrêter les programmes d'enseignement de l'éducation physique ou des sports dans les établissements d'enseignement de base, secondaire et supérieur, publics et privés et d'en suivre l'exécution ;
- d'assurer le contrôle des établissements de formation des sportifs ;
- de développer la formation et de contribuer à la recherche en sciences et en médecine du sport en relation avec les administrations concernées ;
- d'élaborer les projets de coopération avec les organismes nationaux et internationaux,

ou les pays partenaires dans les domaines de l'éducation physique et des sports, et veiller à leur mise en oeuvre, ainsi qu'à leur évaluation, en liaison avec le Ministère des Relations Extérieures.

Par ailleurs, il suit les organisations et structures privées relevant du domaine des sports ou de l'éducation physique et exerce la tutelle technique sur :

- les Fédérations Sportives Nationales ;
- le Palais Polyvalent des Sports de Yaoundé ;
- l'Institut National de la Jeunesse et des Sports ainsi que les établissements de formation en éducation physique et aux métiers du sport.

3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

Au cours des trois dernières années, le MINSEP a réalisé pour l'essentiel :

- la construction des plates formes sportives de proximité ;
- la construction des gymnases ;
- la poursuite de la construction des stades omnisports ;
- l'élaboration des guides d'enseignement ;
- l'élaboration des textes sur la pratique des APS ;
- la construction de 5 plates formes dans les régions.

3.1 BILAN TECHNIQUE

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

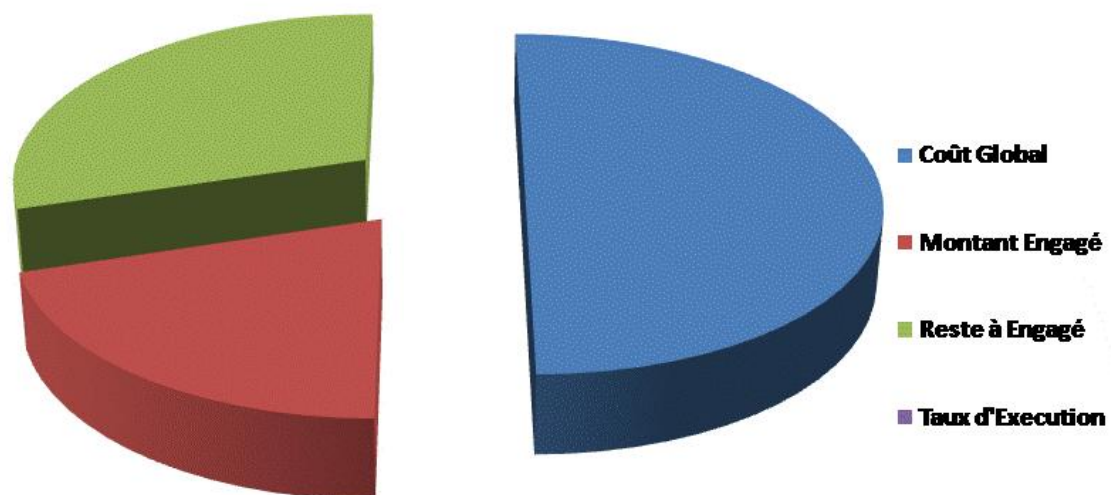
	Intitulé de l'action	Objectifs	Indicateur	Cible pour suivie à l'horizon fixé	Résultats atteints jusqu'à l'année (n-1)	Résultat programmés pour l'année en cours (n)	Résultats déjà atteints au cours de l'année en cours	Résultats envisagés à la fin de l'année
PROGRAMME 1 : ENCADREMENT DU MOUVEMENT SPORTIF	Amélioration de la qualité de l'enseignement de l'éducation physique	Renforcer l'enseignement de l'E.P.	Nombre de programmes révisés	100	0			
	Développement des activités physiques et sportives	Augmenter les possibilités de la pratique des APS	Taux de pratiquants des activités physiques et sportives	60	0			
	Développement du sport de Haut Niveau	Assurer le rayonnement du Cameroun	Nombre de participations/organisation des compétitions nationales et internationales	60	5			
	Régulation des activités des organisations, associations sportives et structures privées	Assurer le respect des normes et règlements	Niveau d'application des normes et règlements	12	0			
	Développement de la médecine du sport	Renforcer l'encadrement médical des pratiquants des APS	Nombre d'encadreurs médicaux formés et opérationnels	40	15			
	Mise en place des partenariats	Inciter les partenaires divers à investir durablement dans les APS	Accords signés	15	5			
DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES	Réhabilitation des infrastructures existantes	Opérationnaliser les infrastructures existantes	Nombre d'infrastructures réhabilitées	3	0			
	Construction des infrastructures sportives	Doter le pays de nouvelles infrastructures modernes	Nombre d'infrastructures modernes construites					

	Intitulé de l'action	Objectifs	Indicateur	Cible pour suivie à l'horizon fixé	Résultats atteints jusqu'à l'année (n-1)	Résultat programmés pour l'année en cours (n)	Résultats déjà atteints au cours de l'année en cours	Résultats envisagés à la fin de l'année
PROGRAMME 3 : ADMINISTRATION ET PILOTAGE DES PROGRAMMES DU SOUS SECTEUR SPORT ET EDUCATION PHYSIQUE	Réhabilitation, construction des édifices et fonctionnement des services du MINSEP	Doter le MINSEP de matériels et équipements modernes	Nombre d'édifices construits, réhabilités et opérationnels	20	10			
	Equiper des services	Accroître le rendement des personnels	Nombre de matériels et équipement de qualités acquis	60	30			
	Développement des ressources humaines	Améliorer le fonctionnement quotidien des services	Efficacité dans le traitement des dossiers	50	10			
	Fonctionnement courant	Améliorer le fonctionnement quotidien des services	Taux de satisfaction du bénéficiaire	100				
	Opérationnalisation de la chaîne PPBS	Respecter les outils de planification et de gestion financière	Diminution des écarts	5				
	Mise en œuvre du schéma directeur informatique	Proposer une politique de gestion et de maintenance rationnelle du parc informatique	Nombre de logiciels	2				
	Coordination et renforcement du cadre institutionnel et organisationnel	Améliorer le cadre institutionnel et organisationnel	Nombre de textes réglementaires et institutionnels mis à jour	20				
	Coordination, évaluation et contrôle des programmes	Assurer la mise en œuvre effective des programmes	Taux d'exécution des programmes	70				

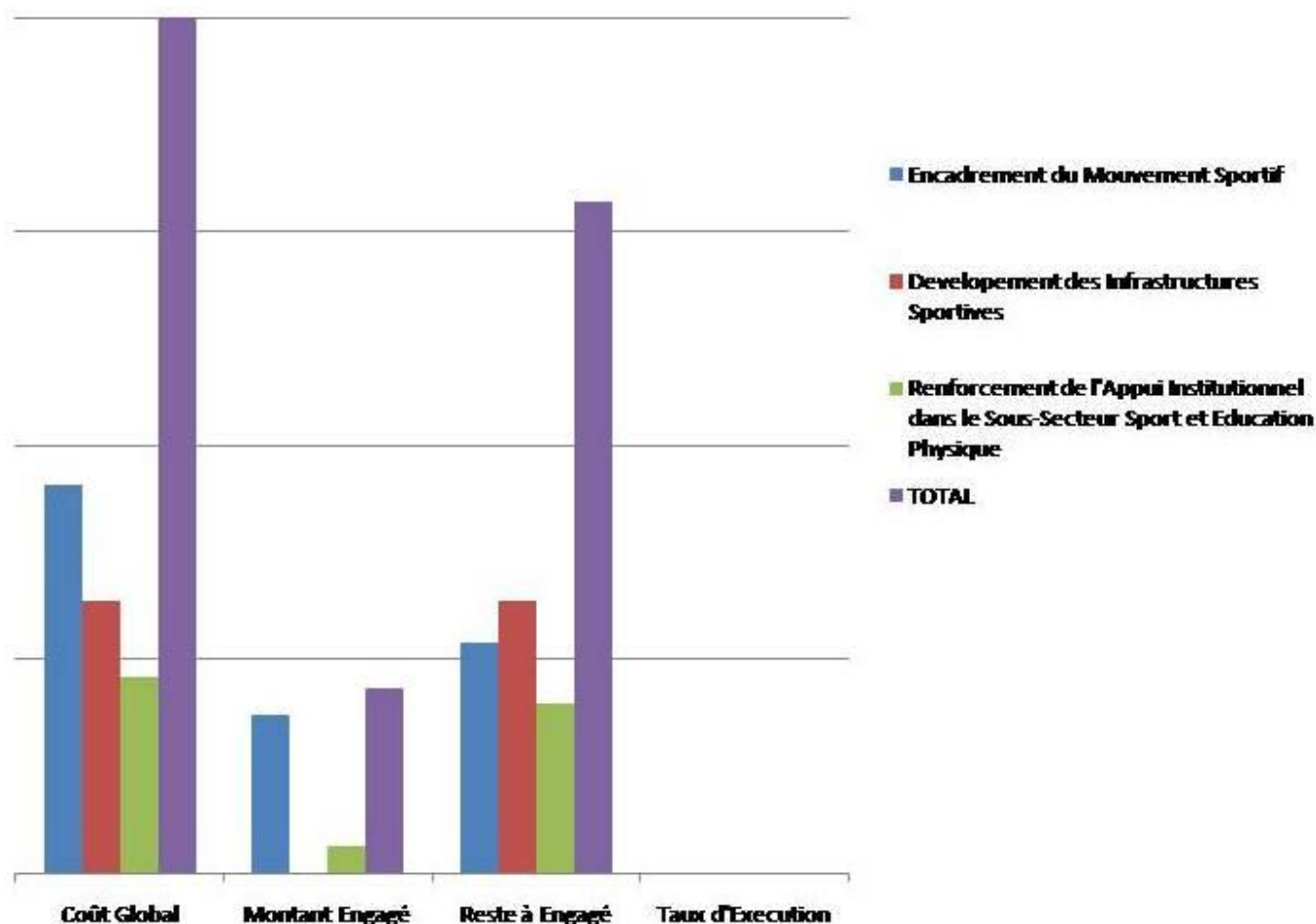
3.2 BILAN FINANCIER

BILAN D'EXECUTION FINANCIER DE 2013 AU 20 JUIN 2013				
Intitulé du programme	Coût global	Montant engagé	Reste à engager	Taux d'exécution
Encadrement du mouvement sportif	9054182000	3670820914	5383361086	40,543%
Developpement des infrastructures sportives	6 375 010 000	0	6 375 010 000	0,000%
Administration et pilotage des programmes du sous secteur sport et éducation physique	4 567 818 000	630 600 267	3 937 217 733	13,805%
TOTAL	19 997 010 000	4 301 421 181	15 695 588 819	21,510%

BILAN D'EXECUTION FINANCIER

BILAN D'EXECUTION FINANCIER DE JANVIER A JUIN 2013

GRAPHE BILAN FINANCIER



3.3 PERSPECTIVES

Dans le cadre de la poursuite de la réalisation des missions qui lui sont assignées, le MINSEP se doit d'étendre et d'arrimer son champ de compétences conformément aux directives du Chef de l'Etat relatives aux APS, aux orientations des instruments de planification gouvernementale et aux contraintes, enjeux et défis d'un environnement en perpétuelle mutation. Pour ce faire les priorités du MINSEP pour la période sous revue porteront sur :

- le renforcement de la gouvernance sportive par des séminaires de mise à niveau des responsables chargés de la direction des fédérations et associations sportives ;
- la refondation du sport à la base ;
- la mise en place d'un programme pilote de détection et de formation des talents sportifs ;
- la création des infrastructures modernes pour le sport d'élite et le sport de masse pour faire face à un besoin sans cesse croissant ;
- l'accroissement de la formation des formateurs tant pour l'enseignement de l'Education Physique que pour l'encadrement sportif ;
- l'assainissement d'un mouvement associatif bicéphale en pleine mutation vers un

système libéral ;

- la délocalisation de l'INJS sur le site d'Olembé dans le cadre de sa modernisation et d'augmentation de sa capacité d'accueil;
- la production et la diffusion des nouveaux programmes d'EPS en rapport avec les orientations de la nouvelle stratégie de l'éducation ;
- la promotion de la pratique des APS pour les populations spéciales respectivement pour les personnes âgées, les enfants de la rue et les personnes vivant avec un handicap ;
- la préparation du dossier de candidature du Cameroun à l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) de Football, édition 2019 suite à une récente directive du Chef de l'Etat ;
- le développement d'un système de collecte des données statistiques pour palier à la faiblesse des données permettant de renseigner les baselines et les cibles des indicateurs des programmes ;
- la préparation permanente et terminale des sélections nationales en vue de leurs participations honorables aux compétitions internationales dans un contexte où les résultats sportifs sont en déclin depuis quelques années ;
- la protection sociale des sportifs et professionnels du sport qui sont souvent abandonnés à eux même à la fin d'une carrière dont la durée est relativement très courte.

4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

L'objectif du Ministère est de promouvoir la pratique des APS pour tous sur le territoire national.

Pour l'atteinte de cet objectif, les priorités pour les années à venir seront axées sur la mise en oeuvre cohérente et efficace des programmes suivants :

- Encadrement du mouvement sportif ;
- Développement des Infrastructures Sportives ;
- Gouvernance et Appui Institutionnel dans le sous-secteur Sport et Education Physique.

5. PRÉSENTATION DU CADRE STRATÉGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

L'objectif du Ministère est de promouvoir la pratique des APS pour tous sur territoire national.

Pour l'atteinte de cet objectif, les priorités pour les années à venir seront axées sur la mise en oeuvre cohérente et efficace des programmes suivants :

- Encadrement du mouvement sportif ;
- Développement des Infrastructures Sportives ;
- Gouvernance et Appui Institutionnel dans le sous-secteur Sport et Education Physique.

I. ANCRAGE STRATEGIQUE DES PROGRAMMES

Le MINSEP dispose de trois (03) programmes dont deux opérationnels (02) et un support (01). Il s'agit des programmes intitulés :

Encadrement du Mouvement Sportif (programme opérationnel n°1)

Développement des Infrastructures Sportives (programme opérationnel n°2)

Gouvernance et Appui Institutionnel dans le sous-secteur Sport et Education Physique (programme support)

II. IDENTIFICATION DES PROGRAMMES

II.1 PROGRAMME 1 : ENCADREMENT DU MOUVEMENT SPORTIF

Le programme n°1 intitulé "Encadrement du mouvement sportif" a pour objectif d'améliorer l'offre d'encadrement des APS par les acteurs institutionnels. Il comprend cinq (05) actions :

l'action 1 intitulée "Développement de l'enseignement de l'éducation physique" a pour objectif d'améliorer l'offre d'enseignement de l'éducation physique par les acteurs institutionnels ;

l'action 2 intitulée "Développement des Activités Physiques et Sportives" vise à accroître le nombre de pratiquants des APS ;

l'action 3 intitulée "Promotion des APS pour les populations spéciales" a pour but de garantir l'offre d'encadrement des populations spéciales par les acteurs institutionnels ;

l'action 4 intitulée : « Développement de la Coopération dans le domaine des APS » elle a pour but d'accroître les acquis des partenaires techniques et financiers (PTF) dans la mise en œuvre des programmes.

l'action 5 est intitulée "Promotion et encadrement du sport au plan national". Elle a pour objectif de réguler les organisations et associations sportives ;

l'action 6 intitulée "Dynamisation de la pratique du sport d'élite" a pour but d'améliorer les performances des sélections nationales en compétitions internationales majeures (Jeux Olympiques, Coupes et Championnats du Monde, Coupe d'Afrique des Nations, Jeux Africains, Championnats d'Afrique).

II.2. PROGRAMME 2 : DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Le programme n°2 est dénommé "développement des infrastructures sportives". Il a pour objectif de doter le pays d'infrastructures sportives modernes. Il comprend cinq (05) actions :

l'action 1, "Construction des stades de football", a pour objectif de doter le pays des stades modernes pouvant abriter les compétitions nationales et internationales ;

l'action 2, "Construction des gymnases", a pour objectif de doter le pays de gymnases pouvant abriter les compétitions nationales et internationales ;

l'action 3 " Construction des plates formes sportives de proximité". Elle a pour objectif de doter le pays de plates formes destinées à la pratique du sport de masse ;

l'action 4, "Construction des écoles de formation", a pour objectif de doter le pays d'écoles destinées à la formation des cadres moyens d'EPS et à l'encadrement des jeunes sportifs engagés dans la filière haut niveau,

L'action 5 "Maturation des projets", a pour but de permettre une meilleure mise en oeuvre des projets du MINSEP.

II.3 PROGRAMME 3 : GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR SPORT ET EDUCATION PHYSIQUE

Le programme n°3 renvoie à l'appellation "Gouvernance et Appui Institutionnel dans le sous-secteur Sport et Education Physique". Son objectif est d'améliorer la coordination des services et d'assurer la bonne mise en oeuvre des programmes au MINSEP. Il comprend six (06) actions :

l'action 1 "Coordination et suivi des activités des services du MINSEP a pour objectif d'assurer le bon fonctionnement de toutes les structures du MINSEP ;

l'action 2, "Etudes stratégiques et gestion financière", a pour but d'améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense et d'assurer une bonne exécution financière des programmes ;

l'action 3, "Développement des TIC", a pour objectif d'améliorer la performance des services;

l'action 4, "Amélioration des conditions de travail", a pour objectif de doter les services des infrastructures et des équipements adéquats ;

l'action 5, "Développement des ressources humaines", a pour objectif d'accroître qualitativement les ressources humaines ;

l'action 6, "Conseil juridique", a pour objectif de veiller au respect des droits et règlements ;

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 211

ENCADREMENT DU MOUVEMENT SPORTIF

Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau Ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION PHYSIQUE	Améliorer l'offre d'enseignement de l'éducation physique par les acteurs institutionnels	Nombre d'enseignants d'EPS	1656.0	2056.0	Rapport Annuel de Performance
02	DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES	Accroître le nombre des pratiquant des APS	Nombre des pratiquants dans les structures agréées	400000.0	448841.0	Rapport Annuel de Performance
03	PROMOTION DES APS POUR LES POPULATIONS SPECIALES	Garantir l'offre d'encadrement des populations spéciales par les acteurs institutionnels	Nombre des pratiquants d'APS suivi au sein des populations spéciales	0.0	100000.0	Rapport Annuel de Performance
04	DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION DANS LE DOMAINE DES APS	Accroître les appuis des partenaires techniques et financiers(PTF) dans la mise en œuvre des programmes	Nombre d'actions et de projets appuyés par les PTFs depuis 2008	6.0	10.0	RAP
05	PROMOTION ET ENCADREMENT DU SPORT SUR LE PLAN NATIONAL	Réguler les organisations et associations sportives	Nombre de Ligues sportives régionales fonctionnelles	156.0	184.0	RAP
06	DYNAMISATION DE LA PRATIQUE DU SPORT D'ELITE	Améliorer les performances des sélections nationales en compétitions nationales majeures (Jeux Olympiques, Coupe du Monde, Coupe d'Afrique des Nations, Jeux Africains...)	Nombre de podium	90.0	113.0	RAP

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 212

DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau Ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	CONSTRUCTION DES STADES DE FOOTBALL	Doter le pays de stades pouvant abriter les compétitions nationales et internationales	Nombre de stades omnisports de football construits	3.0	5.0	RAP
02	CONSTRUCTION DES GYMNASES	Doter le pays de Gymnases pouvant abriter les compétitions nationales et internationales.	Nombre de gymnases construits depuis 2009	0.0	1.0	RAP
03	CONSTRUCTION DES PLATES FORMES	Doter le pays des plates formes destinées à la pratique du sport de masse	Nombre de plates formes multisports depuis 2009	10.0	18.0	RAP
04	CONSTRUCTION DES ECOLES DE FORMATION	doter le pays d'écoles destinées à la formation des cadres moyens d'EPS et à l'encadrement des jeunes sportifs engagés dans la filière haut niveau.	Nombre d'écoles de formation	0.0	5.0	RAP
05	MATURATION DES PROJETS D'INFRASTRUCTURES DU MINSEP	Permettre une meilleure mise en œuvre des projets du MINSEP	Nombre de projets matures	0.0	26.0	RAP

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 213

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR SPORTS ET EDUCATION PHYSIQUE

Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau Ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINSEP	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures du MINSEP	Niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance	90.0	100.0	RAP
02	ETUDES STRATEGIQUES, PLANIFICATION ET GESTION FINANCIERE	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense et assurer une bonne exécution financière des programmes	Document de planification, de programmation et de finance produits annuellement dans les délais	8.0	10.0	RAP
03	DEVELOPPEMENT DES TIC	Optimiser les échanges administratifs entre différents structures	Taux de mise en œuvre du schéma directeur	50.0	75.0	RAP
05	AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL	Doter les services du MINSEP en équipements adéquats	Proportion de personnel disposant d'un poste de travail fixé	60.0	80.0	RAP
06	DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	Accroître qualitativement les ressources humaines	Taux de mise en œuvre du cadre organique	65.0	90.0	RAP
08	CONSEIL JURIDIQUE	Veiller au respect des droits et règlements	Proportion de projets de texte élaborés dans les délais	80.0	90.0	RAP

page intercalaire

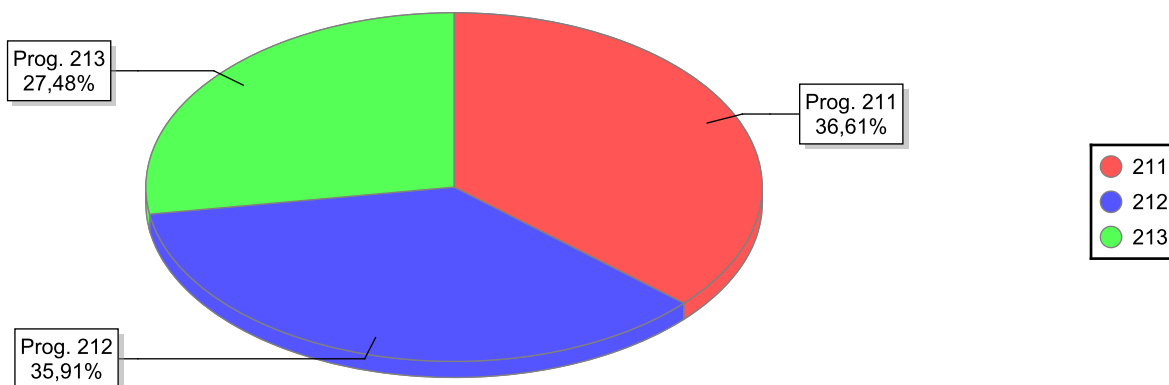
DEUXIEME PARTIE
CONTENU DES PROGRAMMES

page intercalaire

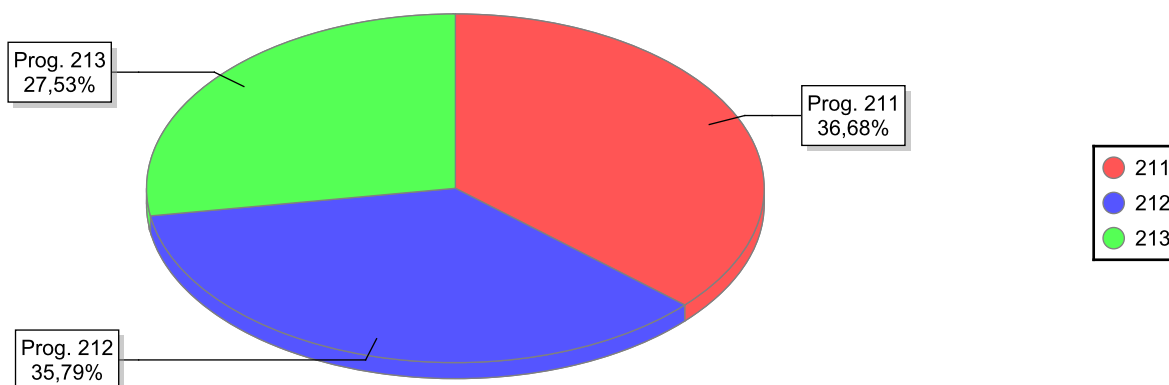
REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

Numéro et intitulé du programme		Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
211	ENCADREMENT DU MOUVEMENT SPORTIF	7 900 500 000	7 900 500 000	0	0	7 900 500 000	7 900 500 000
212	DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES	0	0	7 750 000 000	7 710 000 000	7 750 000 000	7 710 000 000
213	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR SPORTS ET EDUCATION PHYSIQUE	5 640 500 000	5 640 500 000	290 000 000	290 000 000	5 930 500 000	5 930 500 000
Total		13 541 000 000	13 541 000 000	8 040 000 000	8 000 000 000	21 581 000 000	21 541 000 000

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT



CREDITS DE PAIEMENT



page intercalaire

6. PROGRAMME 211

ENCADREMENT DU MOUVEMENT SPORTIF

RESPONSABLE DU PROGRAMME

TADO OUMAROU

Directeur du Developpement des Sports de Haut Niveau

page intercalaire

6.1 PRESENTATION DU PROGRAMME

Ce programme a pour objectif d'améliorer l'offre de l'encadrement de la pratique des Activités Physiques et Sportives (APS) par les acteurs institutionnels.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Améliorer l'offre d'encadrement de la pratique des Activités Physiques et Sportives (APS) par les acteurs institutionnels

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre de licenciés dans les fédérations nationales	nb	2012	209 695	2015	21 756
2	Nombre d'établissements scolaires dépourvus d'enseignants d'EPS	nb	2012	692	2015	553

RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 01 DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION PHYSIQUE

ACTION 02 DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

ACTION 04 DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION DANS LE DOMAINE DES APS

ACTION 05 PROMOTION ET ENCADREMENT DU SPORT SUR LE PLAN NATIONAL

ACTION 06 DYNAMISATION DE LA PRATIQUE DU SPORT D'ELITE

6.2 STRATEGIE PROGRAMME

La stratégie du programme « Encadrement du Mouvement Sportif » comporte quatre sous-stratégies : la sous stratégie de développement de l'enseignement de l'éducation physique, la sous-stratégie de développement des APS, la sous stratégie promotion et encadrement du Sport au plan national et la sous stratégie dynamisation de la pratique du Sport d'élite.

1. De la sous-stratégie de développement de l'enseignement de l'éducation physique

La sous-stratégie de développement de l'enseignement de l'éducation physique comporte

secondaires, universitaires et professionnels, lequel suivi se fait avec la contribution des inspecteurs régionaux des services déconcentrés du MINSEP.

En marge des acteurs des services centraux et déconcentrés, les écoles de formation des enseignants d'Education Physique et Sportive, notamment l'Institut National de la Jeunesse et de Sports (INJS) et les Centres Nationaux de Jeunesse et de Sports (CENAJES) de Bamenda, Garoua Dschang et Bertoua forment pour le MINSEP des enseignants qui sont ensuite mis à la disposition des administrations utilisatrices (MINESEC, MINJEC, MINESUP, MINEDUB, MINEFOP, MINJUSTICE).

2. De la sous stratégie de développement des APS

La sous stratégie de développement des APS est essentiellement portée par la Direction de Développement de l'Education Physique qui est chargée d'élaborer et de oeuvrer la mise en application des programmes d'encadrement des populations et les textes y relatifs.

* Les parcours Vita, la fédération du sport pour tous ainsi que le réseau d'associations qui la composent, jouent un rôle important dans la mise en uvre de ladite sous stratégie ;

la Direction Administrative des Equipes Nationales de football (DDNF), les directions techniques nationales, en collaboration avec les fédérations sportives. Cette sous stratégie a pour socle la préparation permanente et terminale des équipes nationales et leur participation aux compétitions sportives internationales.

En outre, cette sous stratégie couvre les aspects relatifs à l'organisation des compétitions internationales d'envergure et notamment la gestion du dossier concernant la préparation de la candidature du Cameroun à l'organisation de la CAN 2019. Laquelle candidature est envisagée sous la forme d'un projet structurant et interministériel.

La mise en oeuvre de ce programme passera par :

- a) la refonte des programmes dans tous les ordres d'enseignement, la production et la diffusion des programmes et des manuels d'enseignement de l'EPS ;
- b) la formation et le recrutement des enseignants d'EPS ;
- c) la restructuration et la réhabilitation des écoles de formation des cadres ;

■ 6.3 PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION PHYSIQUE

Cette action vise la production et la diffusion des nouveaux programmes d'EPS en rapport avec les orientations de la nouvelle stratégie de l'éducation, l'implantation des programmes officiels réactualisés d'Education Physique et Sportive dans les établissements scolaires, l'intégration de l'Education Physique et Sportive adapté en milieu scolaire, l'accroissement de la formation des formateurs tant pour l'enseignement de l'Education Physique que pour l'encadrement sportif.

OBJECTIF 1 Améliorer l'offre d'enseignement de l'éducation physique par les acteurs institutionnels

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre d'enseignants d'EPS	nb	2012	1 656	2015	2 056

ACTION 02

DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

Les Activités Physiques et Sportives jouent un rôle prépondérant dans la consolidation de la stabilité physique, mentale et morale de l'être humain. c'est ainsi que pour l'atteinte de ses objectifs fixés, le MINSEP devrait :

- Fournir un appui technique aux organisations et associations sportives de masse ;
- Organiser la Journée Nationale de l'Education Physique et Sportive ;
- Promouvoir la culture de la Paix et des droits humains par les APS.

OBJECTIF 1 Accroître le nombre des pratiquant des APS

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre des pratiquants dans les structures agréées	nb	2012	400 000	2015	448 841

ACTION 04

DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION DANS LE DOMAINE DES APS

Cette action traite des questions concernant l'élaboration et la mise en oeuvre d'un plan de coopération.

OBJECTIF 1 Accroître les appuis des partenaires techniques et financiers(PTF) dans la mise en œuvre des programmes

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre d'actions et de projets appuyés par les PTFs depuis 2008	nb	2012	6	2015	10

ACTION 05

PROMOTION ET ENCADREMENT DU SPORT SUR LE PLAN NATIONAL

Cette action vise la refondation du sport à la base; la mise en place d'un programme pilote de

OBJECTIF 1 Réguler les organisations et associations sportives

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre de Ligues sportives régionales fonctionnelles	nb	2012	156	2015	184

ACTION 06**DYNAMISATION DE LA PRATIQUE DU SPORT D'ELITE**

Cette action s'articule autour de la préparation permanente et terminale des sélections

OBJECTIF 1 Améliorer les performances des sélections nationales en compétitions nationales majeures (Jeux Olympiques, Coupe du Monde, Coupe d'Afrique des Nations, Jeux Africains...)

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre de podium	nb	2012	90	2014	113

6.4 PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTIONS

en FCFA

Numéro et intitulé de l'action		Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION PHYSIQUE	185 000 000	185 000 000	0	0	185 000 000	185 000 000
02	DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES	300 000 000	300 000 000	0	0	300 000 000	300 000 000
04	DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION DANS LE DOMAINE DES APS	40 000 000	40 000 000	0	0	40 000 000	40 000 000
05	PROMOTION ET ENCADREMENT DU SPORT SUR LE PLAN NATIONAL	981 000 000	981 000 000	0	0	981 000 000	981 000 000
06	DYNAMISATION DE LA PRATIQUE DU SPORT D'ELITE	6 394 500 000	6 394 500 000	0	0	6 394 500 000	6 394 500 000
Total		7 900 500 000	7 900 500 000	0	0	7 900 500 000	7 900 500 000

page intercalaire

7. PROGRAMME 212

DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES

RESPONSABLE DU PROGRAMME

EMMANUEL SAMU WONJU
Secrétaire Général

page intercalaire

7.1 PRESENTATION DU PROGRAMME

Le programme Développement des Infrastructures Sportives a pour but la satisfaction en quantité et en qualité de la demande en infrastructures sportives. Il permettra à terme la promotion des activités physiques et sportives, le sport de haut niveau. Avec la diversification des infrastructures et leur implantation sur l'ensemble du territoire national, l'organisation des compétitions sportives internationales deviendra plus aisée pour le Cameroun avec une possibilité des podiums plus variés.

Les actions contenues dans le programme sont :

Action 01 : Construction des stades de football ;

Action 02 : Construction des gymnases ;

Action 03 : Construction des plates formes ;

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Doter le pays d'Infrastructures Sportives Modernes

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre des infrastructures sportives construites et fonctionnelles depuis 2009	nb	2012	15	2015	19

RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 01 CONSTRUCTION DES STADES DE FOOTBALL

ACTION 02 CONSTRUCTION DES GYMNASES

ACTION 05 MATURATION DES PROJETS D'INFRASTRUCTURES DU MINSEP

7.2 STRATEGIE PROGRAMME

La stratégie du programme " Développement des infrastructures sportives" comporte deux volets: un volet maturation des projets et un volet construction des infrastructures.

1) Du volet maturation des projets

Le volet maturation des projets concerne le processus de maturation de tous les projets à soumettre au financement de l'Etat. Ce processus comporte les étapes suivantes :

- * l'acquisition et la sécurisation des sites ;
- * l'élaboration du programme de l'ouvrage à réaliser ;
- * les études.

2) Du volet construction des infrastructures sportives

Dans le volet construction des infrastructures, le financement des projets est issu de deux sources : premièrement les ressources provenant de la dette extérieure (stades de Bafoussam et de Limbé) ; deuxièmement, les ressources propres de l'Etat pour toutes les autres infrastructures en cours de construction.

Les principaux intervenants de cette stratégie sont la Division des Etudes, de la Planification et de la Coopération, la Direction des Affaires Générales, l'équipe Interministérielle de Supervision et de Suivi-évaluation des travaux de construction et d'équipements de certaines infrastructures sportives, les entreprises et les Bureaux d'études.

La mise en oeuvre de ce programme passera par :

- a) l'identification, l'acquisition et la sécurisation des sites;
- b) la systématisation des études préalables avant la construction d'infrastructures sportives;
- c) l'intensification de la recherche des partenaires ;
- d) la professionnalisation de la gestion des projets de construction des infrastructures sportives;
- e) le développement des partenariats public/public et public/privé (build operate and transfer) ;
- f) la réalisation de l'étude sur la redéfinition du PNDIS ;
- g) la formation des personnels camerounais pour la maintenance et la gestion des infrastructures sportives ;
- h) la réhabilitation et l'équipement des infrastructures sportives. existantes.

■ 7.3 PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION 01**CONSTRUCTION DES STADES DE FOOTBALL**

Cette action vise la création des infrastructures modernes pour abriter les compétitions nationales et internationales.

OBJECTIF 1 Doter le pays de stades pouvant abriter les compétitions nationales et internationales

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre de stades omnisports de football construits	nb	2012	3	2015	5

ACTION 02**CONSTRUCTION DES GYMNASES**

Cette action vise la création des infrastructures modernes destinées, d'une part, à l'organisation des compétitions sportives nationales et internationales pour les sports de salle, d'autre part, à mettre à la disposition des athlètes nationaux des conditions d'entraînement idoines.

OBJECTIF 1 Doter le pays de Gymnases pouvant abriter les compétitions nationales et internationales.

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre de gymnases construits depuis 2009	nb	2013	0	2014	1

ACTION 05**MATURATION DES PROJETS D'INFRASTRUCTURES DU MINSEP**

Cette action vise à rendre tous les projets de réhabilitation et de construction matures avant leur inscription dans le budget-programme, la constitution d'une banque de projets matures dans le domaine des APS, l'acquisition et la sécurisation des sites.

OBJECTIF 1 Permettre une meilleure mise en œuvre des projets du MINSEP

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre de projets matures	nb	2013	0	2015	26

7.4 PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTIONS

en FCFA

Numéro et intitulé de l'action		Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	CONSTRUCTION DES STADES DE FOOTBALL	0	0	7 100 000 000	7 100 000 000	7 100 000 000	7 100 000 000
02	CONSTRUCTION DES GYMNASES	0	0	640 000 000	600 000 000	640 000 000	600 000 000
05	MATURATION DES PROJETS D'INFRASTRUCTURES DU MINSEP	0	0	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Total		0	0	7 750 000 000	7 710 000 000	7 750 000 000	7 710 000 000

8. PROGRAMME 213

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE
SOUS-SECTEUR SPORTS ET EDUCATION PHYSIQUE

RESPONSABLE DU PROGRAMME

RENE LOUIS BELLA EVES
Directeur des Affaires Générales

page intercalaire

8.1 PRESENTATION DU PROGRAMME

Le but du présent programme est d'assurer une bonne coordination pour une mise en oeuvre adéquate des actions et des activités prévues. En fin de compte, le programme support

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du ministère	%	2012	40	2015	80

RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 01 COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINSEP

ACTION 02 ETUDES STRATEGIQUES, PLANIFICATION ET GESTION FINANCIERE

ACTION 03 DEVELOPPEMENT DES TIC

ACTION 05 AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

ACTION 06 DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

ACTION 08 CONSEIL JURIDIQUE

8.2 STRATEGIE PROGRAMME

La stratégie du programme "gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur sport et éducation physique" est classique. Elle s'appuie sur les mécanismes d'accompagnement des deux programmes opérationnels en matière des ressources humaines, infrastructurelles, financières, informationnelles et matérielles. De même, ladite stratégie s'intéresse aux questions relatives à la communication, au conseil juridique et à la coopération. Les principaux intervenants sont les structures internes du MINSEP auxquels on peut associer les sectoriels du MINFI du MINEPAT et les experts de l'Institut national de la statistique. La mise en oeuvre de ce programme passera par :

a) L'amélioration du cadre et des conditions de travail ;

b) L'élaboration et la mise en oeuvre d'un plan stratégique de développement des ressources humaines ;

c) L'optimisation du fonctionnement de la chaîne Planification, Programmation, Budgétisation et Suivi-évaluation (PPBS);

d) Le renforcement du système de contrôle de l'exécution financière ;

e) Le développement du schéma directeur informatique du Ministère ;

8.3 PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINSEP

Cette action vise à assurer la mise en oeuvre effective des programmes au niveau central et à l'accompagnement des services déconcentrés et rattachés.

OBJECTIF 1 Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures du MINSEP

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance	%	2013	90	2014	100

ACTION 02

ETUDES STRATEGIQUES, PLANIFICATION ET GESTION FINANCIERE

Cette action vise à la production des documents de planification et la production annuelle des documents budgétaires et financiers dans les délais, la production des rapports trimestriels et

OBJECTIF 1 Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense et assurer une bonne exécution financière des programmes

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Document de planification, de programmation et de finance produits annuellement dans les délais	nb	2013	8	2014	10

ACTION 03

DEVELOPPEMENT DES TIC

Cette action vise la conception d'un système officiel de contrôle interne connu de tous les acteurs, la production des comptes rendus d'activités à des périodes régulières.

OBJECTIF 1 Optimiser les échanges administratifs entre différents structures

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Taux de mise en œuvre du schéma directeur	%	2012	50	2015	75

ACTION 05**AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL**

Cette activité vise à augmenter les moyens logistiques dans les services du Ministère des sports et de l'éducation physique

OBJECTIF 1 Doter les services du MINSEP en équipements adéquats

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Proportion de personnel disposant d'un poste de travail fixé	%	2012	60	2015	80

ACTION 06**DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES**

Cette action vise à améliorer les performances des personnels, leur suivi et leur recyclage permanent, par le biais de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un plan de formation permanente ainsi que de la gestion des carrières et des promotions.

OBJECTIF 1 Accroître qualitativement les ressources humaines

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Taux de mise en œuvre du cadre organique	%	2012	65	2015	90

ACTION 08**CONSEIL JURIDIQUE**

Le projet vise à assurer une mise en œuvre efficace et efficiente des programmes.

OBJECTIF 1 Veiller au respect des droits et règlements

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Proportion de projets de texte élaborés dans les délais	nb	2012	80	2015	90

8.4 PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTIONS

en FCFA

Numéro et intitulé de l'action		Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINSEP	970 000 000	970 000 000	0	0	970 000 000	970 000 000
02	ETUDES STRATEGIQUES, PLANIFICATION ET GESTION FINANCIERE	86 000 000	86 000 000	95 000 000	95 000 000	181 000 000	181 000 000
03	DEVELOPPEMENT DES TIC	28 000 000	28 000 000	0	0	28 000 000	28 000 000
05	AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL	710 000 000	710 000 000	195 000 000	195 000 000	905 000 000	905 000 000
06	DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	3 808 500 000	3 808 500 000	0	0	3 808 500 000	3 808 500 000
08	CONSEIL JURIDIQUE	38 000 000	38 000 000	0	0	38 000 000	38 000 000
Total		5 640 500 000	5 640 500 000	290 000 000	290 000 000	5 930 500 000	5 930 500 000

ANNEXE

TABLEAU DE BUDGETISATION

page intercalaire

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 16 - MINISTERE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Secteur	5	COMMUNICATION, CULTURE, LOISIRS ET SPORTS	21 581 000	21 541 000
Fonction	56	Culture, Sports et Loisirs	21 581 000	21 541 000
Programme	213	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR SPORTS ET EDUCATION PHYSIQUE	5 930 500	5 930 500
Action	01	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINSEP	970 000	970 000
Article	22 00 20	Cabinet du Ministre du Sport et de l'Education Physique	374 000	374 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	14 000	14 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 000	2 000
	6103	Achats de mobilier de bureau	8 000	8 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	15 000	15 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	11 000	11 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	10 000	10 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
	6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	60 000	60 000
	6174	Frais de réception	20 000	20 000
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	216 000	216 000
	6261	Heures supplémentaires	4 000	4 000
	6262	Gratifications	4 000	4 000
Article	23 00 10	Inspecteur Général des Services	23 000	23 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	7 000	7 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 000	2 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 000	2 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	6 000	6 000
	6174	Frais de réception	2 000	2 000
Article	23 00 21	Inspecteur des services n° 1	5 500	5 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
Article	23 00 22	Inspecteur des services n° 2	5 500	5 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
Article	24 00 01	Conseiller Technique n°1	8 500	8 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 16 - MINISTERE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 500	3 500
Article	24 00 02	Conseiller Technique n°2	8 500	8 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 500	3 500
Article	32 00 10	Secrétariat Général	34 000	34 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	6 000	6 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 000	2 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 000	2 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 000	3 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
	6174	Frais de réception	4 000	4 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	4 000	4 000
Article	32 00 12	Cellule de Suivi	10 500	10 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 500	1 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
	6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	2 000	2 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article	32 00 13	Cellule de Communication	18 500	18 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
	6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	5 000	5 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
	6174	Frais de réception	1 500	1 500
	6263	Indemnités spécifiques	2 000	2 000
Article	32 00 16	sous direction de l'accueil, du courrier et de liaison	15 500	15 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 500	1 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	2 000	2 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 16 - MINISTERE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Article	35 00 11	Cellule de lutte contre la Corruption	8 500	8 500
Paragraphe	6174	Frais de réception	1 000	1 000
	6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	5 000	5 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	2 500	2 500
Article	44 10 100	Délégation Régionale des Sports et de l'Education Physique de l'Adamaoua	10 000	10 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 700	1 700
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
	6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	1 000	1 000
	6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	1 000	1 000
Article	44 11 110	Délégation Régionale des Sports et de l'Education Physique du Centre	10 000	10 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 700	1 700
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
	6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	1 000	1 000
	6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	1 000	1 000
Article	44 12 120	Délégation Régionale des Sports et de l'Education Physique de l'Est	10 000	10 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 700	1 700
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
	6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	1 000	1 000
	6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	1 000	1 000
Article	44 13 130	Délégation Régionale des Sports et de l'Education Physique de l'Extrême-Nord	10 000	10 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 700	1 700
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
	6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	1 000	1 000
	6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	1 000	1 000
Article	44 14 140	Délégation Régionale des Sports et de l'Education Physique du Littoral	10 000	10 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 16 - MINISTERE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 700	1 700
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	1 000	1 000
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	1 000	1 000
Article 44 15 150	Délégation Régionale des Sports et de l'Education Physique du Nord	10 000	10 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 700	1 700
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	1 000	1 000
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	1 000	1 000
Article 44 16 160	Délégation Régionale des Sports et de l'Education Physique du Nord-Ouest	10 000	10 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 700	1 700
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	1 000	1 000
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	1 000	1 000
Article 44 17 170	Délégation Régionale des Sports et de l'Education Physique de l'Ouest	10 000	10 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 700	1 700
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	1 000	1 000
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	1 000	1 000
Article 44 18 180	Délégation Régionale des Sports et de l'Education Physique du Sud	10 000	10 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 700	1 700
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	1 000	1 000
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 16 - MINISTERE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Article	44 19 190	Délégation Régionale des Sports et de l'Education Physiaque du Sud-Ouest	10 000	10 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 700	1 700
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
	6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	1 000	1 000
	6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	1 000	1 000
Article	45 10 05	Service Départemental des Sports et de l'Education Physique du Djerem	5 500	5 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
Article	45 10 10	Service Départemental des Sports et de l'Education Physique de Faro et Deo	5 500	5 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
Article	45 10 15	Service Départemental des Sports et de l'Education Physique de Mayo-Banyo	5 500	5 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
Article	45 10 20	Service Départemental des Sports et de la Jeunesse du Mbere	5 500	5 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
Article	45 10 25	Service Départemental des Sports et de la Jeunesse de la Vina	5 500	5 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
Article	45 11 05	Service Départemental des Sports et de l'Education Physique de la Haute Sanaga	5 500	5 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
Article	45 11 10	Service Départemental des Sports et de l'Education Physique de la Lekie	5 500	5 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
Article	45 11 15	Service Départemental des Sports et de l'Education Physique du Mbam et Inougou	5 500	5 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 16 - MINISTERE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
Article 45 11 20	Service Départemental des Sports et de l'Education Physique du Mbam et Kim	5 500	5 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
Article 45 11 25	Service Départemental des Sports et de l'Education Physique de la Mefou et Afamba	5 500	5 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
Article 45 11 30	Service Départemental des Sports et de l'Education Physique de la Mefou et Akono	5 500	5 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
Article 45 11 35	Service Départemental des Sports et de l'Education Physique du Mfoundi	5 500	5 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
Article 45 11 40	Service Départemental des Sports et de l'Education Physique du Nyong et Kelle	5 500	5 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
Article 45 11 45	Service Départemental des Sports et de l'Education Physique du Nyong et Mfoumou	5 500	5 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
Article 45 11 50	Service Départemental des Sports et de l'Education Physique du Nyong et So'o	5 500	5 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
Article 45 12 05	Service Départemental des Sports et de l'Education Physique de la Boumba et Ngoko	5 500	5 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
Article 45 12 10	Service Départemental des Sports et de l'Education Physique du Haut -Nyong	5 500	5 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 16 - MINISTERE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 45 12 15	Service Départemental des Sports et de l'Education Physique de la Kadey	5 500	5 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
Article 45 12 20	Service Départemental des Sports et de l'Education Physique de Lom et Djerem	5 500	5 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
Article 45 13 05	Service Départemental des Sports et de l'Education Physique du Diamaré	5 500	5 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
Article 45 13 10	Service Départemental des Sports et de l'Education Physique du Logone et Chari	5 500	5 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
Article 45 13 15	Service Départemental des Sports et de l'Education Physique du Mayo-Danay	5 500	5 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
Article 45 13 20	Service Départemental des Sports et de l'Education Physique du Mayo -Kani	5 500	5 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
Article 45 13 25	Service Départemental des Sports et de l'Education Physique du Mayo-Sava	5 500	5 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
Article 45 13 30	Service Départemental des Sports et de l'Education Physique du Mayo-Tsanaga	5 500	5 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
Article 45 14 05	Service Départemental des Sports et de l'Education Physique du Mounjo à Nkongsamba	5 500	5 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
Article 45 14 10	Service Départemental du Sports et de l'Education Physique du Nkam à Yabassi	5 500	5 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 16 - MINISTERE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
Article 45 14 15	Service Départemental desu Sports et de l'Education Physique de la Sanaga Maritime à Edéa	5 500	5 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
Article 45 14 20	Service Départemental des Sports et de l'Education Physique du Wouri	5 500	5 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
Article 45 15 05	Service Départemental des Sports et de l'Education Physique de la Bénoué	5 500	5 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
Article 45 15 10	Service Départemental des Sports et de l'Education Physique du Faro	5 500	5 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
Article 45 15 15	Service Départemental des Sports et de l'Education Physique de Mayo-louti	5 500	5 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
Article 45 15 20	Service Départemental des Sports et de l'Education Physique de Mayo-Rey	5 500	5 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
Article 45 16 05	Service Départemental des Sports et de l'Education Physique de Boyo	5 500	5 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
Article 45 16 10	Service Départemental des Sports et de l'Education Physique de Bui	5 500	5 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
Article 45 16 15	Service Départemental des Sports et de l'Education Physique de la Donga -Mantung	5 500	5 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 16 - MINISTERE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Article	45 16 20	Service Départemental des Sports et de l'Education Physique de la Menchum	5 500	5 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
Article	45 16 25	Service Départemental des Sports et de l'Education Physique de la Mezam	5 500	5 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
Article	45 16 30	Service Départemental des Sports et de l'Education Physique de Momo	5 500	5 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
Article	45 16 35	Service Départemental des Sports et de l'Education Physique de Ngo -Ketunja	5 500	5 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
Article	45 17 05	Service Départemental des Sports et de l'Education Physique du Bamboutos	5 500	5 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
Article	45 17 10	Service Départemental des Sports et de l'Education Physique du Haut-Nkam	5 500	5 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
Article	45 17 15	Service Départemental des Sports et de l'Education Physique des Hauts Plateaux	5 500	5 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
Article	45 17 20	Service Départemental des Sports et de l'Education Physique de Koung-Khi	5 500	5 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
Article	45 17 25	Service Départemental des Sports et de l'Education Physique de la Menoua	5 500	5 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
Article	45 17 30	Service Départemental des Sports et de l'Education Physique de la Mifi	5 500	5 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 16 - MINISTERE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
Article 45 17 35	Service Départemental des Sports et de l'Education Physique du Ndé	5 500	5 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
Article 45 17 40	Service Départemental des Sports et de l'Education Physique du Noun	5 500	5 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
Article 45 18 05	Service Départemental des Sports et de l'Education Physique de Dja et Lobo	5 500	5 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
Article 45 18 10	Service Départemental des Sports et de l'Education Physique de la Mvila	5 500	5 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
Article 45 18 15	Service Départemental des Sports et de l'Education Physique de l'Océan	5 500	5 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
Article 45 18 20	Service Départemental des Sports et de l'Education Physique de la Vallée du Ntem	5 500	5 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
Article 45 19 05	Service Départemental des Sports et de l'Education Physique de la Fako	5 500	5 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
Article 45 19 10	Service Départemental des Sports et de l'Education Physique du Kouké et Manengoumba	5 500	5 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
Article 45 19 15	Service Départemental des Sports et de l'Education Physique de Lebiale	5 500	5 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 16 - MINISTERE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 45 19 20	Service Départemental des Sports et de l'Education Physique de la Manyu	5 500	5 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
Article 45 19 25	Service Départemental des Sports et de l'Education Physique de la Meme	5 500	5 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
Article 45 19 30	Service Départemental des Sports et de l'Education Physique du N'dian	5 500	5 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
Article 56 11 35	PARCOURS VITA DE YAOUNDE	6 000	6 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	3 000	3 000
Article 56 14 20	PARCOURS VITA DE DOUALA	6 000	6 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	3 000	3 000
Article 56 16 25	PARCOURS VITA DE BAMENDA	6 000	6 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	3 000	3 000
Article 57 11 10	Direction des Stades Omnisports de Yaoundé	8 000	8 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 000	1 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 57 14 10	Direction du Stade Omnisports de Douala	6 500	6 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 000	1 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	3 500	3 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 57 15 10	Direction du Stade Omnisports de Garoua	6 500	6 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 16 - MINISTERE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	1 000	1 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	3 500	3 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Action 02	ETUDES STRATEGIQUES, PLANIFICATION ET GESTION FINANCIERE	181 000	181 000
Article 34 00 50	Division des Etudes, de la Planification et de la Coopération	119 500	119 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	6 000	6 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 000	2 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	6 000	6 000
6174	Frais de réception	2 500	2 500
6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	2 000	2 000
2027	Enquêtes statistiques	35 000	35 000
2029	Etudes Générales	60 000	60 000
Article 35 00 01	cellule d'élaboration du CDMT	18 000	18 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 000	2 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	1 000	1 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	13 000	13 000
Article 35 00 02	Cellule de Suivi-évaluation et Préparation du budget	28 500	28 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 000	2 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 500	2 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	15 000	15 000
Article 35 00 60	Commission de passation des marchés	15 000	15 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	5 000	5 000
6714	Frais de Régulation sur les Marchés Publics	8 000	8 000
Action 05	AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL	905 000	905 000
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	900 382	900 382
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	9 000	9 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 000	5 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 16 - MINISTERE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6103	Achats de mobilier de bureau	3 000	3 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	8 000	8 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	9 000	9 000
6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	11 000	11 000
6133	Frais de relève	15 000	15 000
6135	Frais de transport, de transit et de manutention des matériels et marchandises	2 000	2 000
6141	Abonnements et consommations d'eau	27 000	27 000
6142	Abonnements et consommations d'électricité	34 000	34 000
6145	Carburant des groupes électrogènes	2 000	2 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	13 000	13 000
6163	Entretien des installations électriques, climatiseurs, groupes électrogènes, sanitaires et plomberies	9 000	9 000
6164	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	9 000	9 000
6165	Entretien des matériels de télécommunication	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	11 000	11 000
6169	Sécurité et incendie	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 000	15 000
6172	Indemnités de mission à l'étranger	15 000	15 000
6174	Frais de réception	65 000	65 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	130 000	130 000
6181	Abonnements et consommations de téléphone, fax, telex, téléphones portables,	38 000	38 000
6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	8 000	8 000
6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	30 000	30 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	20 000	20 000
6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	200 000	200 000
6617	Aides et secours	8 000	8 000
2280	Achats de voitures de fonction, de liaison ou de service	190 382	190 382
Article 45 19 30	Service Départemental des Sports et de l'Education Physique du Ndian	4 618	4 618
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 618	4 618
Action 06	DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	3 808 500	3 808 500
Article 32 00 10	Secrétariat Général	60 000	60 000
Paragraphe 6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	60 000	60 000
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	39 000	39 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 000	2 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	15 000	15 000
6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	2 000	2 000
6267	Primes de rendement	3 000	3 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 16 - MINISTERE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6268	Primes pour travaux spéciaux	10 000	10 000
6269	Primes spécifiques	5 000	5 000
Article 34 00 11	CELLULE SIGIPES	3 709 500	3 709 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6164	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6174	Frais de réception	2 000	2 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	15 000	15 000
6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	3 677 000	3 677 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	4 000	4 000
Action 08	CONSEIL JURIDIQUE	38 000	38 000
Article 32 00 11	Division des Affaires Juridiques	32 500	32 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	6 000	6 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 000	2 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	6 000	6 000
6174	Frais de réception	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 500	3 500
Article 32 00 14	cellule de la traduction	5 500	5 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Action 03	DEVELOPPEMENT DES TIC	28 000	28 000
Article 32 00 15	Cellule Informatique	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	3 000	3 000
6164	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	6 500	6 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6182	Sites web, abonnements et consommations internet	7 000	7 000
6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	4 000	4 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 000	2 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 16 - MINISTERE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 211	ENCADREMENT DU MOUVEMENT SPORTIF	7 900 500	7 900 500
Action 01	DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION PHYSIQUE	185 000	185 000
Article 23 00 23	INSPECTEUR ASSISTANT N°3	6 000	6 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 23 00 30	Inspection Générale de Pédagogie	38 000	38 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	25 000	25 000
Article 23 00 31	INSPECTEUR ASSISTANT N°1	6 000	6 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 23 00 32	INSPECTEUR ASSISTANT N°2	6 000	6 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 33 00 03	Direction du Développement de l'Education Physique	27 000	27 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	6 000	6 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
6174	Frais de réception	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 000	2 000
Article 55 12 20	Centre National de Jeunesse et des Sports de Bertoua	10 500	10 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6174	Frais de réception	1 000	1 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 000	2 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 16 - MINISTERE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Article	55 15 05	Centre National de la Jeunesse et des Sports de Garoua	10 500	10 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
	6161	Entretien ordinaire des bâtiments	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6174	Frais de réception	1 000	1 000
	6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	2 000	2 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	2 000	2 000
Article	55 16 25	Centre National de la Jeunesse et des Sports de Bamenda	10 500	10 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
	6161	Entretien ordinaire des bâtiments	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6174	Frais de réception	1 000	1 000
	6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	2 000	2 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	2 000	2 000
Article	55 17 25	Centre National de la Jeunesse et des Sports de Dschang	10 500	10 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
	6161	Entretien ordinaire des bâtiments	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6174	Frais de réception	1 000	1 000
	6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	2 000	2 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	2 000	2 000
Article	56 10 10	Inspection de Pédagogique N°1 des Sports et de l'éducation physique de l' Adamaoua	2 000	2 000
Paragraphe	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
Article	56 10 101	Inspection de Pédagogique N°2 des Sports et de l'éducation physique de ADAMAOUA	2 000	2 000
Paragraphe	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
Article	56 10 102	Inspection de Pédagogique N°3 des Sports et de l'éducation physique de l'adamoua	2 000	2 000
Paragraphe	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
Article	56 11 10	Inspection de Pédagogique N°1 des Sports et de l'éducation physique du Centre	2 000	2 000
Paragraphe	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
Article	56 11 11	Inspection de Pédagogique N°2 des Sports et de l'éducation physique de centre	2 000	2 000
Paragraphe	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
Article	56 11 111	Inspection de Pédagogique N°3 des Sports et de l'éducation physique du centre	2 000	2 000
Paragraphe	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
Article	56 12 10	Inspection Pédagogique n° 1 des Sports et de l'Education Physique de l' Est	2 000	2 000
Paragraphe	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
Article	56 12 12	Inspection de Pédagogique N°2 des Sports et de l'éducation physique de l'est	2 000	2 000
Paragraphe	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
Article	56 12 121	Inspection de Pédagogique N°3 des Sports et de l'éducation physique de l'est	2 000	2 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 16 - MINISTERE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
Article 56 13 10	Inspection Pédagogique n° 1 des Sports ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE de l' Extrême -Nord	2 000	2 000
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
Article 56 13 13	INSPECTION DE PEDAGOGIE N°2 DU SPORT ET DE L'EPSDE L'EXTREME NORD	2 000	2 000
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
Article 56 13 131	inspection de pédagogie n°3 du sport et de l'éducation physique de l'extrême nord	2 000	2 000
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
Article 56 14 10	Inspection de Pédagogique N°1 des Sports et de l'éducation physique du Littoral	2 000	2 000
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
Article 56 14 14	Inspection Pédagogique N°2 des Sports et de l'éducation physique du Littoral	2 000	2 000
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
Article 56 14 141	Inspection de Pédagogique N°3 des Sports et de l'éducation physique du littoral	2 000	2 000
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
Article 56 15 10	Inspection de Pédagogique N°1 des Sports et de l'éducation physique du Nord	2 000	2 000
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
Article 56 15 15	Inspection de Pédagogique N°2 des Sports et de l'éducation physique du nord	2 000	2 000
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
Article 56 15 151	Inspection de Pédagogique N°3 des Sports et de l'éducation physique du nord	2 000	2 000
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
Article 56 16 10	Inspection de Pédagogique N°1 des Sports et de l'éducation physique du Nord-Ouest	2 000	2 000
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
Article 56 16 16	Inspection de Pédagogique N°2 des Sports et de l'éducation physique du nord ouest	2 000	2 000
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
Article 56 16 161	Inspection de Pédagogique N°3 des Sports et de l'éducation physique du nord ouest	2 000	2 000
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
Article 56 17 10	Inspection de Pédagogique N°1 des Sports et de l'éducation physique de l' Ouest	2 000	2 000
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
Article 56 17 17	Inspection de Pédagogique N°2 des Sports et de l'éducation physique de l'ouest	2 000	2 000
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
Article 56 17 171	Inspection de Pédagogique N°3 des Sports et de l'éducation physique de l'ouest	2 000	2 000
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
Article 56 18 10	Inspection de Pédagogique N°1 des Sports et de l'éducation physique du Sud	2 000	2 000
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
Article 56 18 18	Inspection de Pédagogique N°2 des Sports et de l'éducation physique du sud	2 000	2 000
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
Article 56 18 181	Inspection de Pédagogique N°3 des Sports et de l'éducation physique du sud	2 000	2 000
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
Article 56 19 10	Inspection de Pédagogique N°1 des Sports et de l'éducation physique du Sud -Ouest	2 000	2 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 16 - MINISTERE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
Article 56 19 19	Inspection de Pédagogique N°2 des Sports et de l'éducation physique du sud ouest	2 000	2 000
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
Article 56 19 191	Inspection de Pédagogique N°3 des Sports et de l'éducation physique du sud ouest	2 000	2 000
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
Action 02	DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES	300 000	300 000
Article 33 00 03	Direction du Développement de l'Education Physique	300 000	300 000
Paragraphe 6174	Frais de réception	100 000	100 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	200 000	200 000
Action 04	DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION DANS LE DOMAINE DES APS	40 000	40 000
Article 34 00 50	Division des Etudes, de la Planification et de la Coopératrion	40 000	40 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	40 000	40 000
Action 05	PROMOTION ET ENCADREMENT DU SPORT SUR LE PLAN NATIONAL	981 000	981 000
Article 33 00 02	Direction des Normes et du Suivi des Organisations Sportives	931 000	931 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	6 000	6 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	6 000	6 000
6174	Frais de réception	2 000	2 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	250 000	250 000
6524	Subventions de fonctionnement aux ONG et associations	660 000	660 000
Article 35 00 08	PALAIS DES SPORTS DE WARD A	50 000	50 000
Paragraphe 6539	Subvention en capital aux établissements culturels et sportifs	50 000	50 000
Action 06	DYNAMISATION DE LA PRATIQUE DU SPORT D'ELITE	6 394 500	6 394 500
Article 33 00 01	Direction du Développement du Sport de Haut Niveau	6 394 500	6 394 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	6 000	6 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	6 000	6 000
6174	Frais de réception	2 000	2 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	6 135 000	6 135 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
6271	Rémunération des techniciens étrangers	87 353	87 353
6287	Prise en charge de personnels temporaires spécifiques	148 147	148 147

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 16 - MINISTERE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 212	DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES	7 750 000	7 710 000
Action 01	CONSTRUCTION DES STADES DE FOOTBALL	7 100 000	7 100 000
Article 45 14 15	Service Départemental desu Sports et de l'Education Physique de la Sanaga Maritime à Edéa	100 000	100 000
Paragraphe 2224	Construction, agrandissement, réhabilitation bâtiments destinés au sport	100 000	100 000
Article 45 17 30	Service Départemental des Sports et de l'Education Physique de la Mifi	1 480 000	1 480 000
Paragraphe 2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	1 480 000	1 480 000
Article 45 19 05	Service Départemental des Sports et de l'Education Physique de la Fako	520 000	520 000
Paragraphe 2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	520 000	520 000
Article 98 00 01	Immobilisations non réparties en FINEX pour la Construction du Stade de Limbé	2 000 000	2 000 000
Paragraphe 2779	Dépenses d'investissement sur FINEX non répartis	2 000 000	2 000 000
Article 98 00 02	Immobilisation non réparties en FINEX pour la Construction du Stade de Bafoussam	3 000 000	3 000 000
Paragraphe 2773	Acquisitions et construction d'immeubles non définies sur FINEX	3 000 000	3 000 000
Action 02	CONSTRUCTION DES GYMNASES	640 000	600 000
Article 45 11 35	Service Départemental des Sports et de l'Education Physique du Mfoundi	425 000	425 000
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	65 000	65 000
2224	Construction, agrandissement, réhabilitation bâtiments destinés au sport	360 000	360 000
Article 45 13 15	Service Départemental des Sports et de l'Education Physique du Mayo-Danay	150 000	150 000
Paragraphe 2224	Construction, agrandissement, réhabilitation bâtiments destinés au sport	150 000	150 000
Article 45 14 20	Service Départemental des Sports et de l'Education Physique du Wouri	65 000	25 000
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	65 000	25 000
Action 05	MATURATION DES PROJETS D'INFRASTRUCTURES DU MINSEP	10 000	10 000
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	10 000	10 000
Paragraphe 2025	Evaluations de projets	10 000	10 000
TOTAL GENERAL DU CHAPITRE		21 581 000	21 541 000